



VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 JUILLET 2023 à 18 h.

Date de la convocation : le jeudi 6 juillet 2023.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 1. LOCATION DE MATÉRIEL – DÉTERMINATION DU TARIF – RÉGIE DU PORT.**
- 2. SYMIELECVAR – TRANSFERT DE COMPÉTENCES ET MODIFICATION DES STATUTS.**
- 3. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL - AUTORISATION DE SIGNATURE.**
- 4. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.**

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions par délégation prises par Monsieur le Maire. Il s'agit d'une simple information donnée au Conseil, qui ne donnera pas lieu à vote. Ces documents sont consultables au Bureau 107. Il est demandé aux élus de bien vouloir faire part à la Direction Générale des Services de leurs questions et observations éventuelles, au moins 24h avant la séance du Conseil Municipal.

II – TRAVAUX – URBANISME -FONCIER :

- 5. PROMESSE DE VENTE PRÉALABLE À LA VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE SECTION BM N°145 P2 SOUS CONDITIONS – AUTORISATION DE SIGNATURE.**

III – FINANCES – BUDGETS :

- 6. FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES – DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA PARTICIPATION DES COMMUNES DE RÉSIDENCE DES ÉLÈVES.**
- 7. GARANTIE D'EMPRUNT SA « UNICIL » – « AZUR LODGES ».**

IV – RESSOURCES HUMAINES :

- 8. RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE POUR L'ÉLU LOCAL – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CDG 83 – AUTORISATION DE SIGNATURE.**

V - QUESTION(S) DIVERSE(S) :